

Paris, le 21 novembre 2019

## **DTMV accompagne Play Two dans le cadre de la montée du Groupe TF1 au capital de la société**

DTMV a accompagné les fondateurs du label indépendant Play Two dans le cadre de la montée de TF1 au capital de la société à hauteur de 51%. Le Groupe TF1 détenait jusque-là 26% du capital de Play Two.

Créé en octobre 2016, Play Two est une société de production musicale, qui s'est rapidement positionnée comme leader des labels français indépendants. La société Play Two accompagne les carrières d'artistes populaires comme Gim's, MC Solaar, David Hallyday, Trois Cafés Gourmands, ou encore Kids United.

Pour les deux cofondateurs, Julien Godin et Sébastien Duclos, « *Le renforcement de la participation du Groupe TF1 dans Play Two permettra à la société d'accélérer son développement et de proposer aux artistes et producteurs une structure encore plus performante et taillée pour épouser les évolutions des marchés de la musique et du spectacle* ».

Groupe média leader en France, le Groupe TF1 propose une offre étendue de contenus et de services associés. Le Groupe est également un acteur marquant dans les secteurs de la production audiovisuelle et du digital. Cette augmentation de capital illustre l'ambition du Groupe TF1 de constituer un partenaire de premier plan de l'industrie de la musique et de ses talents.

DTMV a conseillé les fondateurs de la société Play Two sur cette opération de cession, avec Arnaud Vanbremeersch, associé, et Marion Constant, avocat.

### **CONTACT PRESSE**

---

**Avocom** / Charlotte Vier / Diane Zeegers  
[ch.vier@avocom.fr](mailto:ch.vier@avocom.fr) / [d.zeegers@avocom.fr](mailto:d.zeegers@avocom.fr)  
Tel : +33 (0)1 48 24 60 54

### **A PROPOS DE DTMV - DUCLOS, THORNE, MOLLET-VIEVILLE :**

---

Fort de plus de 50 ans d'expérience, DTMV est un cabinet d'avocats indépendant et pluridisciplinaire organisé autour de 2 pôles d'excellence : la propriété intellectuelle et le droit et contentieux des affaires. Ses équipes travaillent pour des groupes et sociétés français et internationaux de premier plan, notamment dans les secteurs des médias, du divertissement, du luxe, des nouvelles technologies, de l'énergie, de l'industrie pharmaceutique et de l'industrie alimentaire.

La qualité des services du cabinet, reconnue par de nombreux classements professionnels, repose sur l'écoute des clients et sur la parfaite connaissance de leurs métiers et des enjeux juridiques et culturels de leurs secteurs d'activités.

Le cabinet rassemble une trentaine d'avocats dont 10 associés

DTMV travaille dans plusieurs langues étrangères (français, anglais, italien, espagnol, et portugais) et a développé dans les principaux centres économiques mondiaux des liens de confiance et efficaces avec d'autres professionnels de grande qualité lui permettant d'offrir à ses clients un service global.